



## A l'attention des parents utilisateurs de la crèche Marie Curie

Vias, le 14 décembre 2018

## Objet : information sur changement en délégation de service public

Mesdames, Messieurs les parents,

La gestion de la crèche Marie Curie fait l'objet d'une délégation de service public à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le choix d'un délégataire répond aux règles de la commande publique et il ne pouvait être communiqué plus de détails en amont.

Aujourd'hui le nouveau délégataire a été validé par la ville, et nous tenions à vous informer qu'il a été choisi dans un souci d'amélioration du service public et de la qualité d'accueil offert à vos enfants.

Mutualité Française Grand Sud reprendra donc la gestion de la crèche Marie Curie au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette structure est une union de mutuelles, acteur de proximité de l'économie sociale et solidaire, qui gère déjà 11 crèches multi-accueils de 10 places à 60 places, dont plusieurs en délégations de service public, depuis plus de 10 ans.

En tant que nouveau délégataire de la ville de Vias, Mutualité Française Grand Sud souhaite assurer la continuité du service et l'égalité de traitement des parents fréquentant cet établissement en proposant notamment des axes de progrès complémentaires portant sur :

- Ouverture de 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi
- Ouverture en juillet et août fermeture une semaine à Pâques et entre Noël et Jour de l'An.
- Des actions de prévention et promotion de la santé, accessibles aux parents, enfants et professionnels de façon gratuite,
- Une vision pédagogique qui accompagne les parents dans le bien-être et le temps pour soi,
- La mise en place d'un conseil de crèche et d'une enquête de satisfaction annuelle auprès des parents.
- Une démarche visant une meilleure qualité environnementale à la crèche,
- Un réseau de partenaires pédagogiques et d'animations en complément des partenaires locaux,
- Une page sur le site internet de Mutualité Française Grand Sud, comprenant une large information publique sur la crèche,
- Le maintien des salariés dans leur lieu de travail et l'opportunité de partages pédagogiques et managériaux entre directions d'établissements de Mutualité Française Grand Sud dont Vias.

Notre volonté et notre priorité est de mettre en œuvre un service public de la petite enfance de qualité sur la commune de Vias pour acceillir la population en résidence permanente et saisonnière.

Maître Jordan DARTIER Le Maire de VIAS

Bernard CREISSEN, Le Président de

Mutualité Française Grand Sud